



**Association MATOUS LANDES**

**1427, Chemin de Thore**

**40000 Mont-de-Marsan**

**Tel: 06.72.84.77.06**

**Blog : <http://matouslandes.canalblog.com/>**

**Email: [matous-landes@sfr.fr](mailto:matous-landes@sfr.fr)**

N° 29/Matous Landes/2013

<p style="text-align: center;"><b>PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 septembre 2013</b></p>
--

Les membres du Conseil d'administration de l'association Matous-Landes se sont réunis en assemblée, le mercredi 25 septembre 2013 à 15h, à Saint-Pierre-du-Mont.

Participants :

Membres : Monsieur Dominique Martin, président ; Monsieur Charles Gratien, trésorier ; Monsieur Jean-Raymond Bonnaud, secrétaire ; Madame Michel Maurice, responsable de la délégation de Mimizan ; Madame Marianne Minier, présidente d'honneur ; Madame Sonia Barthel, présidente déléguée de la SPA40.

Excusés : Madame Isabelle Lemaitre, vice-présidente ; Madame Christiane Morlaes, responsable de la délégation du Pays Tarusate.

Ordre du jour :

- 1/ Bilan des campagnes de stérilisation de chats errants.
  - 2/ Format de Matous-Landes pour 2014.
  - 3/ Tour de table et votes.
- 

Dominique Martin ouvre la séance à 15h15 en présentant l'ordre du jour.

## 1/ Bilan des campagnes de stérilisation de chats errants.

Depuis des dizaines d'années, des associations de protection animale organisent et financent des campagnes de stérilisation de chats errants à l'échelon national ou local. L'Etat et des collectivités locales participent aussi au financement. Il s'agit de faire face à la surpopulation des chats errants consécutive à une grande capacité à se reproduire et à la diminution de ses prédateurs dont le premier : l'homme.

Après avoir constaté que ces campagnes n'ont pas d'impact sur la quantité, plutôt supérieure, des chats recueillis dans les refuges; Que le nombre de stérilisations est en constante augmentation ; Que le nombre de chatons recueillis est sans cesse plus important ; Il convient de s'interroger sur l'utilité de ces actions qui demandent d'énormes moyens en personnels et financiers.

Toutes les études menées sur le sujet insistent sur le fait que ces campagnes doivent être accompagnées d'actions de sensibilisation du public à l'importance de faire stériliser les chats domestiques. Ces actions doivent être menées à l'échelon local et national. Les deux obstacles sur lesquels buttent ces campagnes de stérilisation sont l'abandon de chatons après sevrages par des personnes ne souhaitant pas financer les frais de stérilisation de leur chatte et l'alimentation anarchique de chats non stérilisés, le plus souvent par des personnes âgées et inconscientes des conséquences de ce qui leur semble une bonne action.

Comment être plus efficace ?

Sur le plan national par les associations de protection animale d'utilité publique:

- Mener des campagnes nationales de sensibilisation du public à l'importance de faire stériliser les chats.

(Affichage, médias, journées nationales de la stérilisation, etc...)

- Soutenir financièrement les associations locales.
- Intervenir auprès du Pouvoir pour faire évoluer les lois notamment l'obligation pour les détenteurs de chats de les faire stériliser. Mener une action à l'adresse des préfetures pour actualiser et rendre plus contraignants les articles du Règlement sanitaire départemental relatifs aux nuisances provoquées par les animaux.
- Recherche par les services vétérinaires de moyens de stérilisation plus efficaces et moins coûteux.

Sur le plan local :

- Poursuivre la stérilisation des chats errants et apporter une aide à la stérilisation des chats domestiques appartenant à des personnes nécessiteuses.
- Alimenter les colonies de chats sur des zones autorisées. (Sans médiatisation.)
- Mener de fréquentes actions de sensibilisation à la stérilisation des chats. (Médias, information municipale, affichage chez les vétérinaires, etc...)

## 2/ Format de Matous-Landes pour 2014.

Le constat :

- Le nombre de bénévoles actifs est insuffisant pour administrer notre association au niveau départemental.
- Le Président ne renouvellera pas sa candidature sous le format actuel de l'association.
- Le trésorier ne souhaite pas renouveler sa candidature.
- La responsable des adoptions a donné sa démission.
- La déléguée sur Mimizan ne souhaite pas renouveler sa candidature.

Proposition de deux formats :

**Soit** : Dissolution de Matous-Landes en janvier 2014 et mise en place d'un liquidateur dont les fonctions se termineront aux conclusions du Tribunal administratif (vers juillet 2014.)

**Soit** : Poursuite de l'activité de Matous-Landes sur Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont dans les conditions suivantes :

Bureau : Présidente : Marianne Minier/ Secrétaire : Dominique Martin/ Trésorier : Jean-Raymond Bonnaud

Financement : Convention MDM et SPDM/30 Millions d'Amis/ Fondation BB/ Dons

Objectifs : Stérilisation et identification de 75 chats/adoption de 20 chats/soins et alimentation des chats libres /Organisation d'action de sensibilisation du public.

## 3/Tour de table et vote :

### **Tour de table :**

Marianne Minier : Le bilan de Matous-Landes est positif car, sur l'agglomération montoise, nous ne capturons plus de chats sauvages. Cette population est sous contrôle. La plupart des chatons et chats recueillis sont immédiatement sociables et ont donc été abandonnés.

Jean-Raymond Bonnaud : L'action de Matous-Landes est positive car elle diminue la population des chats en liberté.

Michèle Maurice : Motive sa décision de ne pas renouveler sa candidature pour les raisons suivantes : Le nombre de bénévoles n'est pas suffisant ; Le Règlement sanitaire départemental n'est pas applicable ; Des tensions avec la fourrière communale compliquent son action. Elle souhaite que nous informions la municipalité et les adhérents de cette situation. Un bilan de la campagne de stérilisation sur Mimizan sera établi en octobre.

Charles Gratien : Souhaite que des actions soient menées pour solliciter des bénévoles. Il souligne les difficultés que nous rencontrons pour faire adopter les chatons recueillis sont liées à la concurrence du « bon coin », site sur lequel des particuliers offrent des chatons en toute illégalité. Il accepte de poursuivre le suivi des chats perdus-trouvés et le maintien de son adresse comme siège social officiel. Il déplore la dégradation des relations au sein de l'association en citant l'exemple de Martine Dauba qui n'oserait plus téléphoner au président, ce qui entraîne des dysfonctionnements.

Sonia Barthel : Propose que soient menées plusieurs actions conjointes :

- Correspondance adressée aux vétérinaires et au « bon coin » pour demander de ne plus faire la promotion des propositions d'adoption ne respectant pas la loi. (identification, âge minimum, etc...)
- Correspondance adressée aux maires.
- Opérations de sensibilisation du public à la stérilisation des chats domestiques.
- Elle confirme qu'il y a moins de chat sauvage au refuge et que le Leg Debat peut répondre à des demandes de particuliers dont la situation financière est très faible pour financer en parti les frais de stérilisation ou de soins.
- Elle propose une rencontre en octobre pour transférer les conventions établies avec les collectivités locales de ML vers la SPA.

**Vote :**

Les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité de maintenir en 2014 l'activité de Matous Landes sur les communes de Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont dans les conditions précisées au second paragraphe.

La séance est close à 17h.

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier